

Editorial : micmac au pays des timbrés

Autor(en): **Probst, Jean-Robert**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 6

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Micmac au pays des timbrés

Impressum

Editeur

«Génération» société coopérative,
sans but lucratif

Directeur d'édition

Jean-Robert Probst
jrprobst@magazinegenerations.ch

Secrétariat de rédaction

Mariette Muller-Scherntenleib
mmuller@magazinegenerations.ch

Rédaction

Bernadette Pidoux
bpidoux@magazinegenerations.ch
Catherine Prélaz
cprelaz@worldcom.ch

Secrétariat

Sylvia Pasquier
Isabelle Bosson, Dominique Rochat

Administration et rédaction

Passage Saint-François 10
Case postale 2633, 1002 Lausanne
Tél. 021 321 14 21
Fax 021 321 14 20
Secrétariat ouvert
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Abonnements

11 numéros par an Fr. 45.-
Etranger: prix sur demande

Internet

www.magazinegenerations.ch

Collaborateurs réguliers

Jean-Pierre Baud, Gérard Blanc,
Laurence Dispaux, Ariane Geiser,
Daniel Grivel, Helvetio Gropetti,
Jean-Claude Mercier, Guy Métrailler,
Pécub, Françoise de Preux, Jean-Philippe
Rapp, Nicole Rohrbach, Skylil, Marian
Stepczynski, Jean-Paul de Sury,
Annette Wicht, Urs Zeier.

Fondateur

Yves Debraine

Régie des annonces

Publimag SA
Contacts: Yves Hautier,
Alain Bühner
Rue Etraz 4, 1003 Lausanne
Tél. 021 321 41 88
Fax 021 321 41 99
lausanne@publimag.ch
www.publimag.ch

Concept graphique et PAO

Pierre Maleszewski
paopima@worldcom.ch

Impression

Imprimeries Réunies Lausanne s.a.
Tirage: 43 000 exemplaires



■ La publication des bénéfices de La Poste pour 2003 (366 millions) n'a pas soulevé des vagues de protestations. Pourtant, ce chiffre a été obtenu au détriment des usagers. Et c'est là qu'il y a comme un arrière-goût de scandale.

Comme tout le monde, vous avez été victime de la restructuration de La Poste. L'affranchissement du courrier a augmenté dans des proportions appréciables et peu appréciées (plus 15%), alors que les prestations ont dangereusement diminué. Le courrier «A» arrive de plus en plus tard et le courrier «B» traîne dans des centres de triage surchargés ou désorganisés. Dans le même temps, de nombreux bureaux de poste de quartier ou de village sont purement et simplement supprimés, alors que d'autres, au cœur des villes vont ouvrir le dimanche (pour concurrencer les églises?).

On ne voudrait pas jouer les trouble-fête devant un résultat financier aussi surprenant qu'indécents, mais au contraire proposer quelques pistes à M. Ulrich Gygi, directeur en chef des facteurs, trieurs et autres employés de La Poste.

Premièrement, il suffirait d'aligner le prix des timbres sur celui des cigarettes pour aug-

menter les bénéfices. Deuxièmement, il faudrait envisager la fermeture de tous les bureaux de poste qui ne parviennent pas à atteindre un chiffre d'affaires de 100 millions par an. Troisièmement, il s'agirait de licencier la moitié du personnel (les deux tiers ce serait encore mieux) et de remplacer les facteurs par des champions du marathon olympique ou des coureurs cyclistes professionnels. A ce niveau, La Poste pourrait envisager un accord avec l'industrie pharmaceutique pour la distribution de «vitamines» aux nouveaux employés.

Au lieu d'augmenter les horaires de travail, il faudrait au contraire les diminuer de 41 à 21 heures par semaine. Et rémunérer les employés à l'heure (et au minimum syndical si possible!). Voilà, c'est tout pour l'instant. En appliquant ces quelques mesures, M. Gygi pourrait sans doute doubler le bénéfice 2004. Et fermer boutique l'année suivante!

Jean-Robert Probst